



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0264

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Versement d'une subvention annuelle au centre Jacques Cartier

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Lyonnet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008**Délibération n° 2008-0264**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Versement d'une subvention annuelle au centre Jacques Cartier**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine apporte régulièrement une contribution financière à l'organisation des entretiens Jacques Cartier organisés chaque année par le centre Jacques Cartier. D'autres collectivités, comme le Conseil régional, le Conseil général, la ville de Lyon, soutiennent financièrement cette opération.

Le centre Jacques Cartier, créé en 1984, est rattaché à l'Université Lyon II et compte, parmi ses membres, les universités, les grandes écoles et instituts régionaux de recherche. Son objectif principal est d'intensifier les échanges avec le Canada et le Québec et d'en promouvoir les activités d'enseignement et de recherche.

Ces entretiens, dont c'est la vingt-et-unième édition, se déroulent à Montréal du 3 au 10 octobre 2008. Ce sera l'occasion pour de nombreuses personnalités de Rhône-Alpes et d'Europe de se réunir autour de vingt-deux colloques scientifiques de très grande qualité, tenus par des chercheurs de renom sur des sujets d'actualité qui questionnent et intéressent les grandes métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Par ailleurs, une délégation lyonnaise conduite par le président de la Communauté urbaine effectuera le déplacement pour prendre part à différents colloques (gouvernance culturelle, valorisation des matières résiduelles, tourisme et gastronomie, textile, innovation et développement des entreprises, etc.) et renforcer les liens de coopération avec la ville et la Communauté métropolitaine de Montréal.

Contribuant ainsi largement au rayonnement international de l'agglomération, la Communauté urbaine souhaite soutenir cette manifestation d'envergure qui valorise le potentiel intellectuel et de recherche des institutions lyonnaises, enrichit les échanges et expériences avec les homologues canadiens et québécois et met la Communauté urbaine à l'honneur durant ces journées. De plus, ces entretiens permettent de renforcer le partenariat entre la Communauté urbaine et les Communautés métropolitaines de Québec à travers la présence de nombreux élus qui rencontrent leurs homologues à cette occasion.

Afin de permettre au centre Jacques Cartier d'organiser ces entretiens à Montréal, la Communauté urbaine propose de lui octroyer une subvention de 40 000 €.

La convention jointe à la présente délibération précise les engagements réciproques des deux parties et organise le versement de la participation financière communautaire ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 40 000 € au profit du Centre Jacques Cartier.

2° - Autorise monsieur le président à signer, avec le centre Jacques Cartier, la convention annuelle correspondante.

3° - La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.